



**RAPPORT ANNUEL
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS

—
2024



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 4 |
| 1 VIVRE MIEUX, ENSEMBLE, ICI | 6 |
| 2 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE | 6 |
| 3 AGIR POUR LE LOGEMENT DIGNE, DURABLE ET ACCESSIBLE | 7 |
| 4 FAVORISER L'INCLUSION, L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ | 8 |
| 5 SOUTENIR L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS | 9 |
| 6 RENFORCER LA RÉSILIENCE DES QUARTIERS ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE | 11 |
| 7 PRÉSERVER LE VIVANT, PROTÉGER NOS RESSOURCES | 12 |
| 8 SAUVEGARDER LES PAYSAGES, LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX AQUATIQUES | 13 |
| 9 PROTÉGER L'EAU, EN FAIRE UN BIEN COMMUN | 16 |
| 10 RÉDUIRE LES POLLUTIONS, RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES | 18 |
| 11 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 19 |
| 12 TRANSFORMER NOS MODES DE VIE | 20 |
| 13 SE DÉPLACER AUTREMENT | 20 |
| 14 RÉNOVER LES BÂTIMENTS, OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ET PRODUIRE DE L'ÉNERGIE LOCALE | 21 |
| 15 UN AMÉNAGEMENT SOBRE, RÉSILIENT ET ÉCOLOGIQUE | 23 |
| 16 RÉDUIRE LES DÉCHETS ET VALORISER LES RESSOURCES | 25 |
| 17 PASSER AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE | 26 |
| 18 PRODUIRE, CONSOMMER ET TRAVAILLER AUTREMENT | 27 |
| 19 SOUTENIR UNE ÉCONOMIE LOCALE PLUS VERTUEUSE | 28 |
| 20 ENCOURAGER LES CIRCUITS COURTS ET L'AGRICULTURE DURABLE | 29 |
| 21 PROMOUVOIR LES ACHATS RESPONSABLES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE | 30 |
| 22 MOBILISER LES ENTREPRISES ET LES HABITANTS | 31 |
| 23 UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE POUR DEMAIN | 32 |
| CONCLUSION | 36 |

INTRODUCTION / ÉDITO

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'affirme, année après année, comme un acteur majeur de la transition écologique et sociale. Face au dérèglement climatique, à l'érosion de la biodiversité et aux tensions sur les ressources, elle engage l'ensemble de ses politiques publiques dans un modèle plus sobre, plus solidaire et plus résilient.

Cette ambition s'appuie sur une stratégie cohérente, portée par le **Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM)**, les politiques d'adaptation au changement climatique et la préservation du patrimoine naturel. Ensemble, elles structurent un cap commun : intégrer la durabilité dans chaque projet, dans chaque décision, à toutes les échelles du territoire.

L'engagement métropolitain repose sur un principe clair : **agir ici et maintenant**, au plus près des habitants et des territoires. Les 92 communes se mobilisent pour préserver les massifs forestiers, restaurer les continuités écologiques, accompagner la sobriété énergétique, renforcer la mobilité durable, soutenir l'économie circulaire et encourager une alimentation locale et de qualité.

Ce **Rapport Annuel de Développement Durable 2024** met en lumière la diversité des initiatives menées sur le territoire métropolitain. Toutes traduisent une même volonté : concilier la qualité de vie, l'équité sociale et la protection du vivant. Parce que la transition n'est pas une politique à part, mais une transformation d'ensemble, la Métropole agit comme un chef d'**orchestre de la durabilité**, fédérant communes, partenaires et citoyens autour d'une ambition partagée : **faire de la Provence un territoire exemplaire, vivant et attractif pour les générations futures.**





VIVRE MIEUX, ENSEMBLE, ICI

Mieux vivre sur le territoire, c'est conjuguer qualité de vie, équité et bien-être collectif. La Métropole Aix-Marseille-Provence agit chaque jour pour renforcer la cohésion, garantir l'accès aux services essentiels, réduire les inégalités entre territoires et offrir à chacun un environnement plus sain et plus apaisé.



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Créer un environnement plus sain et plus résilient, c'est améliorer concrètement le quotidien des habitants. La Métropole agit pour réduire les pollutions, rafraîchir la ville, favoriser la nature en zone urbaine et sensibiliser le grand public à la santé environnementale.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET L'ENVIRONNEMENT SONORE

La Métropole agit sur deux leviers majeurs : le bruit et la pollution de l'air. En 2024, elle a finalisé son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), enrichi de 800 contributions citoyennes, et déployé un observatoire sonore en partenariat avec Acoucity et AtmoSud.

Soixante mesures de bruit ont été réalisées dans le cadre du projet Marseille Centre, et deux écrans acoustiques installés sur l'A55 à Martigues et l'A7 à Septèmes-les-Vallons.

1. 174 animations sur la qualité de l'air ont sensibilisé 6 000 personnes
2. 70 sessions d'escape game, 52 animations grand public et 50 interventions scolaires ont diffusé les bons gestes
3. 20 foyers accompagnés pour adapter leurs pratiques (chauffage, ventilation...)

-44% d'émissions de NOx depuis 2007

Baisse continue du nombre de personnes exposées à la pollution de l'air depuis 2012.

Qualité de l'air / Ozone

CHOC

Le 1^{er} août 2024, une alerte préfectorale de niveau 1 a été déclenchée dans les Bouches-du-Rhône, en lien avec des pics d'ozone associés aux fortes chaleurs de l'été.

Sources : Préfecture des Bouches-du-Rhône ; Santé publique France, bilan été 2024.

Canicule

CHOC

Deux épisodes de canicule, fin juillet et mi-août, ont entraîné :

1. 2 000 passages aux urgences (66 % avec hospitalisation)
2. ~ 500 décès attribuables à la chaleur, dont 37 % pendant les pics caniculaires

À Marignane, 28 nuits consécutives au-dessus de 20 °C ont illustré le stress thermique nocturne sur le littoral.

Sources : Santé publique France – « Chaleur et santé. Bilan de l'été 2024 – PACA », 11/03/2025

DÉSIMPÉRMÉABILISER LES COURS D'ÉCOLES

Pour rafraîchir les villes et mieux gérer les eaux pluviales, la Métropole a lancé en 2024 un **Appel à Manifestation d'Intérêt** "Vers des cours d'écoles désimperméabilisées et renaturées" avec la compétence GEMAPI.

→ 28 communes lauréates, 63 écoles concernées, soit 11,5 ha de sols requalifiés et 600 000 € d'études engagées.

VÉGÉTALISER LES COPROPRIÉTÉS

La Métropole soutient la végétalisation des copropriétés situées dans les zones de surchauffe. Le dispositif finance les études, l'animation des habitants, la préparation des sols et la fourniture des plants, pour améliorer le confort thermique, la gestion des eaux pluviales et la biodiversité en cœur urbain.



Vauvenargues © Véronique Paul / GSCSV

3

AGIR POUR LE LOGEMENT D'IGNE, DURABLE ET ACCESSIBLE

Accéder à un logement de qualité est une condition essentielle pour vivre dignement sur le territoire. La Métropole agit aux côtés des communes, des bailleurs et des habitants pour produire de nouveaux logements, améliorer le parc existant et réduire les inégalités résidentielles.

PREMIER PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Adopté à l'unanimité le 22 février 2024, le Premier Programme Local de l'Habitat (PLH) fixe une ambition claire : produire 11 000 logements par an, dont 5 200 logements sociaux.

Structuré autour de 6 orientations et 30 actions, il agit sur la réhabilitation du parc existant, la production neuve, la réponse aux besoins spécifiques (jeunes, seniors, publics précaires) et la gouvernance territoriale du logement, avec un Observatoire métropolitain et un Club de l'Habitat.



Saint-Paul-Lez-Durance © Camille Moirenc / MAMP

INNOVER POUR MIEUX CONSTRUIRE ET RÉHABILITER

Le Fonds d'innovation pour l'habitat, lancé en décembre 2024 et doté de 800 000 €, soutient des projets exemplaires en construction et rénovation.

→ À ce jour, 272 000 € ont été mobilisés pour accompagner 600 logements innovants sur le territoire.

RÉHABILITER LE PARC ANCIEN ET LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Face à la dégradation du parc ancien, la Métropole renforce ses leviers : Zéro Logement Vacant, permis de louer, aides aux propriétaires bailleurs, réhabilitation énergétique et intermédiation locative.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) Grand Centre-Ville mobilise 450 M€, dont 180 M€ de l'ANRU et 115 M€ de la Métropole.

→ En 2024 : 5 200 logements réhabilités, 80 M€ de subventions ANAH, 30 immeubles acquis pour requalification et 16 logements sociaux créés rue Jean Roque à Marseille.

Pose de la 1^{re} pierre du premier chantier de la SPLA-IN AMP, Rue Jean Roque, 14/10/2024

4

FAVORISER L'INCLUSION, L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ

Face aux inégalités sociales, la Métropole met en œuvre des politiques volontaristes pour garantir l'accès aux droits essentiels et favoriser l'insertion. Elle agit localement sur les besoins fondamentaux, comme l'eau ou l'accès à l'emploi, et soutient des projets de solidarité à l'international dans les pays les plus fragiles.



La Régate des possibles, un événement sportif au service de l'emploi

ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES SQUATS ET BIDONVILLES

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, la Métropole a alloué 300 000 € en 2024 à deux associations : Solidarités International et Just, pour sécuriser l'accès à l'eau et à l'assainissement dans plusieurs sites précaires à Marseille.

Cette action, reconnue comme une innovation sociale à l'échelle nationale, permet d'améliorer l'hygiène et la santé, de mieux maîtriser les consommations d'eau et de sensibiliser les habitants à la préservation de la ressource.

EAU ET SOLIDARITÉ : UN ENGAGEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL

Plus de 2 M€ ont été consacrés en 2024 à des aides contre la précarité hydrique, via le Fonds de Solidarité Logement (FSL), les CCAS et les dispositifs d'appui aux copropriétés dégradées, squats et bidonvilles.

À l'international, la Métropole a soutenu 13 projets dans 8 pays (Cameroun, Madagascar, Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Arménie, Mozambique, Tanzanie) pour 736 000 € de subventions.

→ **Bilan 2016-2024 : 78 projets menés dans 21 pays, 47 associations accompagnées et 4,2 M€ attribués, soit 8,1 M€ de financements totaux mobilisés.**

UN LEVIER FORT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2024, la Métropole a généré 1,2 million d'heures d'insertion dans ses marchés publics, mobilisant 86 donneurs d'ordre et accompagnant 2 400 personnes vers ou dans l'emploi.

Ce résultat s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Emploi, de l'Insertion et de l'Économie Sociale et Solidaire, fondé sur l'autonomisation, l'innovation et le partenariat avec les entreprises.

Une convention avec France Travail a été signée en juin 2024 pour renforcer ces coopérations à l'échelle métropolitaine.

5

SOUTENIR L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS

La culture, l'éducation et le sport sont des leviers puissants d'émancipation, d'égalité et de cohésion sociale. La Métropole soutient des initiatives ambitieuses et accessibles à tous, tout en intégrant les enjeux de transition écologique dans ses politiques éducatives, artistiques et sportives.



Hors les Murs : une rencontre annuelle du programme *Classes engagées* © Fleur Charroux / MAMP

DES CLASSES ENGAGÉES POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis septembre 2024, la Métropole propose aux écoles élémentaires le programme «Classes engagées», un accompagnement gratuit pour construire des projets pédagogiques autour de 13 thématiques du développement durable.

Chaque classe bénéficie du suivi d'un animateur, d'un espace ressources en ligne et d'un kit pédagogique complet.

→ **En chiffres : 840 classes participantes, 19 000 élèves sensibilisés, 1 800 demi-journées d'animation et 700 000 € financés par la Métropole.**

LECTURE PUBLIQUE ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS DURABLES

La future médiathèque René Char à Istres (4000 m², bâtiment bioclimatique – label BDM Argent) illustre la nouvelle génération d'équipements culturels durables.

Un second équipement est prévu à Entressen, et les grands événements de lecture publique intègrent désormais des thématiques environnementales.



Médiathèque René Char - Les Heures Claires - Istres - Situation projetée © Flint architecture

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Les Randolades du Val de Durance et le Festival de la Camargue ont mêlé art et nature, en sensibilisant à la biodiversité.

Les conservatoires développent des pratiques durables : matériel reconditionné, usage raisonné de la climatisation et covoiturage inter-sites.

Les Randolades - Peyrolles-en-Provence - Grand Site de France Concors Sainte-Victoire © Camille Lamotte / MAMP



CULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le centre d'art Polaris mène une démarche écoresponsable : réemploi des matériaux d'exposition, solvants biosourcés, mutualisation des transports et éclairage à détection de mouvement.

UNE CHARTE ÉCORESPONSABLE POUR LES ÉVÉNEMENTS MÉTROPOLITAINS

La Métropole soutient le sport pour tous, la parité femmes-hommes, les activités dans les quartiers prioritaires et la généralisation du « savoir nager » pour favoriser l'égalité d'accès à la pratique sportive.

SPORT : INCLUSION ET ÉCORESPONSABILITÉ

La Métropole soutient le sport pour tous, la parité femmes-hommes, les activités dans les quartiers prioritaires et la généralisation du « savoir nager » pour favoriser l'égalité d'accès à la pratique sportive.



3XFestival! - Parc Chanot - Marseille

6

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES QUARTIERS ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Renforcer la résilience des quartiers, c'est agir pour des territoires plus sûrs, solidaires et durables. La Métropole accompagne les communes dans la mise en œuvre de politiques intégrées, conciliant amélioration du cadre de vie, cohésion sociale et transition écologique.



La Cité des Enfants, un atelier de création artistique © David Girard / MAMP

CONTRAT DES POSSIBLES : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LES QUARTIERS

Adopté à l'unanimité le 18 avril 2024, le Contrat des Possibles 2024-2030 marque une transformation majeure de la Politique de la Ville à l'échelle métropolitaine.

Construit autour des parcours de vie des habitants, il s'articule en 5 grandes orientations et 10 défis majeurs, parmi lesquels la transition écologique, le logement, la tranquillité publique et la lutte contre les discriminations.

Le contrat comprend trois cahiers :

- un cadre d'intervention commun,
- 16 conventions communales signées,
- un agenda annuel de coopération.

→ En 2024, 5,7 M€ de subventions ont été attribués :

4,86 M€ pour 792 actions du Contrat de Ville,

455 000 € pour 12 projets d'investissement,

et 395 000 € pour 44 actions menées dans les Cités éducatives.

7

PRÉSERVER LE VIVANT, PROTÉGER NOS RESSOURCES

Le territoire métropolitain abrite un patrimoine naturel exceptionnel. Pour en prendre soin, la Métropole agit à toutes les échelles et déploie des actions pour préserver les équilibres écologiques et garantir un accès durable aux ressources.



La Petite Camargue de Saint-Chamas © MAMP



Nette rousse, Le Puy-Sainte-Réparate © Jean-Marc Chianea / MAMP

8

SAUVEGARDER LES PAYSAGES, LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Préserver le vivant, c'est agir sur tous les milieux : aquatiques, marins, forestiers, humides et urbains. La Métropole déploie une politique cohérente pour mieux connaître les écosystèmes, restaurer les continuités écologiques, protéger les espèces et sensibiliser tous les acteurs, des agents aux partenaires scientifiques.

PORTS PROPRES : UN LITTORAL EXEMPLAIRE POUR LA MÉDITERRANÉE

En 2024, les ports de Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et du Frioul ont obtenu la certification Ports Propres, désormais reconnue comme norme ISO 18725, une première mondiale.

Cette labellisation illustre l'ambition métropolitaine de généraliser la certification environnementale à l'ensemble des ports d'ici 2025.

PRÉSERVATION DES MASSIFS FORESTIERS CONTRE LE RISQUE INCENDIE

Recouvert à 56 % de forêts, le territoire métropolitain mène une politique ambitieuse de prévention et de restauration forestière.

En 2024 : 77 km de pistes DFCl entretenues, 534 ha débroussaillés, 643 000 € investis pour les citernes et barrières, et 11 massifs actualisés ou engagés dans un Plan de Massifs.

Le programme agricole et pastoral complète cette stratégie avec 13 000 ha de friches et 11 000 ha de parcours pastoraux identifiés, pour une revalorisation de plus de 60 ha à ce jour.

→ 4,5 M€ investis/an, 18 massifs forestiers couverts : le département reste le plus exposé au risque feu de forêt.

DOUBLER LES AIRES NATURELLES PROTÉGÉES D'ICI 2035

La Métropole s'est fixé un objectif fort : doubler les surfaces protégées d'ici 2035, dans le cadre de sa stratégie Trame Verte et Bleue soutenue par le Fonds Vert.

→ En 2024, trois démarches prioritaires ont été lancées :

1. Protection des pelouses sèches de la Crau de Piboulon (Alleins, Mallemort)
2. Sauvegarde des garrigues à piegrèche méridionale sur le Puits de Madame (La Barben, Pélissanne, Lambesc) – 1 000 ha inscrits en Natura 2000
3. Restauration du vallon Nord de l'Étoile (Simiane-Collongue, Septèmes-les-Vallons)

Feux de forêt

CHOC

Saison 2024 maîtrisée grâce aux moyens de prévention engagés : 206 incendies pour 223 ha brûlés dans les Bouches-du-Rhône.

Source : Préfecture des Bouches-du-Rhône, bilan 2024.



Le Jour de la nuit, une initiative de sensibilisation à la pollution lumineuse © Lucie Caborderie / MAMP

DERNIÈRE STATION DE SALAMANDRE TACHETÉE SOUS HAUTE PROTECTION

Sur le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire (50 000 ha), la Métropole a protégé en 2024 la dernière station connue de salamandre tachetée des Bouches-du-Rhône.

Les mares de reproduction ont été sécurisées contre les sangliers dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) et de la démarche Natura 2000.



Salamandre tachetée, Jouques © Emeline Pujolas

MIEUX PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

La Métropole agit sur les zones humides et bassins versants :

1. Plan de gestion stratégique des zones humides sur 16 000 ha
2. Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin de l'Huveaune
3. 850 000 € mobilisés sur 5 ans pour les paiements de services environnementaux
4. Travaux hydrauliques et contribution aux études de voie verte

PRÉSERVER DE LA PLAINE DE BONNIEU À MARTIGUES

La Métropole et la Ville de Martigues ont étendu la protection du biotope de la Plaine de Bonnieu, classée ZNIEFF à haute valeur floristique.

Le nouveau dossier scientifique déposé à la DREAL propose une extension à 32 ha, pour préserver neuf espèces végétales rares, dont la Mérendère à feuilles filiformes.

Colchique à feuilles filiformes -Plaine de Bonnieu - Martigues © Bernadette HUYNH-TAN / CBNMED



LE SITE DU BOLMON : SENSIBILISER, OBSERVER, INSÉRER

Site pilote de gestion écologique, le Bolmon a accueilli en 2024 une vingtaine d'actions de sensibilisation et des suivis scientifiques (Cistude d'Europe, araignées bioindicatrices, roselières).

Une démarche d'insertion professionnelle a également été engagée pour la gestion du site.

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES DE L'EAU

La Métropole valorise la biodiversité sur ses sites techniques : 770 arbres plantés/an, 2 sites labellisés "Espace Végétal Écologique", toiture végétalisée du réservoir de Lacédémone et projets apicoles menés avec des associations locales.

LIMITER LA POLLUTION LUMINEUSE AU PORT DU FRIOUL

Dans le cadre de la trame noire métropolitaine, la Métropole a réduit l'éclairage au port du Frioul pour préserver la faune nocturne.

25 candélabres solaires à détection ont été installés sur trois pontons expérimentaux.

AGIR SUR LES TRAMES ÉCOLOGIQUES ET LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE

Les travaux de modélisation des continuités écologiques se poursuivent dans le SCoT et les PLUi, avec la mise en œuvre de la Trame noire métropolitaine en partenariat avec le Cerema.

Canicule marine marquée

CHOC

Août 2024 : record historique avec 28,47 °C en Méditerranée, soit le mois le plus chaud jamais mesuré.

Des nécroses observées sur les gorgones rouges, jusqu'à 38 m de profondeur dans le Parc national des Calanques, confirment la fragilité accrue des milieux marins.

Sources : Mercator Ocean International, Copernicus, 2024. / Parc national des Calanques, rapport 2024.

SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES AGENTS ET PARTENAIRES

La 2^e Semaine de la nature a rassemblé les agents et partenaires autour d'ateliers, fresques, formations et sorties nature, en lien avec le Conservatoire botanique national méditerranéen.

ANIMATION NATURA 2000

La Métropole anime et met en œuvre les documents d'objectifs (DOCOB) de huit sites Natura 2000 couvrant près d'un quart de son territoire. Cette action vise à préserver les habitats naturels et les espèces menacées, en partenariat avec l'Etat, la Région, et l'Europe.

→ En 2024, les comités de pilotage ont confirmé la reconduction de la Métropole dans ce rôle avec 600 000 € de mobilisés sur 3 ans via des cofinancements.

L'accompagnement comprend des opérations de terrain, du conseil technique, de la sensibilisation et le suivi écologique.



Renard roux en chasse, site naturel protégé de l'étang de Bolmon © Jean-Marc Chianea / MAMP



Site naturel protégé de l'étang de Bolmon © François Moura / MAMP

9

PROTÉGER L'EAU, EN FAIRE UN BIEN COMMUN

Face au changement climatique, la Métropole agit pour préserver la ressource en eau, moderniser les réseaux et renforcer la coopération entre territoires. Elle fait de l'eau un véritable bien commun, conciliant sobriété, innovation et gouvernance partagée.

Vigilance sécheresse Nappe de la Crau

CHOC

Au 24 septembre 2024, la nappe de la Crau a été placée en vigilance sécheresse, avec des niveaux contrastés à l'automne, en raison de l'arrêt de l'irrigation gravitaire.

Sources : SYMCRAU, Bulletins 2024 et information sécheresse du 24/09/2024.

Zone de rejet, station d'épuration d'Aix-Ouest © Mathilde Fabre / MAMP



UN NOUVEAU CONTRAT DE BAIE : DES RIVIÈRES À LA MER

Depuis plus de dix ans, la Métropole coordonne les politiques de l'eau et du littoral à travers les contrats de milieux.

En 2024, elle a poursuivi l'élaboration du nouveau Contrat de Baie "Des rivières à la mer", issu d'une concertation réunissant près de 100 acteurs et faisant émerger plus de 230 projets.

Ce cadre fédérateur, présenté pour agrément en 2025, prolonge dix années d'actions : 160 projets portés par 70 partenaires, pour 333,6 M€ investis, dont 84 M€ consacrés aux actions en mer.

RÉUTILISER LES EAUX USÉES, UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA TRANSITION

Pour faire face aux tensions hydriques, la Métropole développe des projets de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) destinés à l'irrigation, aux usages techniques et à l'autonomie des stations.

→ En 2024, sept stations ont été identifiées pour étude et trois projets pilotes lancés à Cuges-les-Pins, Châteauneuf-les-Martigues et Aix-en-Provence (STEP de la Pioline), avec un potentiel d'économie estimé à 68 000 m³/an.

VERS UNE GESTION SOBRE ET INTELLIGENTE DE L'EAU

La Métropole poursuit une stratégie ambitieuse de sobriété hydrique, fondée sur la réduction des fuites, la modernisation des réseaux et le déploiement d'équipements intelligents.

→ En 2024 : 85 % de rendement du réseau (+2,7 points en deux ans), 16,5 % de pertes contre 19,1 % au niveau national, 1 500 capteurs acoustiques et 270 000 compteurs intelligents installés.

Les volumes d'eau de lavage à Marseille ont été divisés par plus de 20 depuis 2014, passant de 4,5 à 0,2 Mm³/an.

Ressource en eau Lac de Serre-Ponçon

CHOC

Au 31 octobre 2024, le lac de Serre-Ponçon atteignait une cote de 777,04 m, soit 2,02 m au-dessus du seuil de compatibilité touristique, proche du maximum.

Sur la Crau, les précipitations cumulées de janvier à octobre 2024 affichaient un excédent de +28 %.

Sources : SYMCRAU, EDF Hydro – Bulletins 2024.



La télérelève, une solution efficace pour limiter les fuites d'eau
© David Girard / MAMP



Ophrys bécasse - Ophrys scolopax - Site naturel protégé de l'étang de Bolmon © Elodie GERBEAU / MAMP

SENSIBILISER, FORMER, PRÉSERVER

Au-delà des projets techniques, la Métropole renforce la culture du risque et de la gestion durable de l'eau : plus de 150 actions menées en 2024, s'appuyant sur la stratégie ISEF, les formations à la désimperméabilisation, les Parcours rivière et une stratégie foncière tournée vers la prévention des inondations.

Près de 30 M€ sont investis chaque année au titre de la GEMAPI, dont 21,3 M€ issus de la taxe dédiée, avec le concours de l'Agence de l'Eau, de l'État (Fonds vert, Fonds Barnier), du Département et de la Région.

10

RÉDUIRE LES POLLUTIONS, RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES

La Métropole agit pour protéger les écosystèmes littoraux à travers la lutte contre les pollutions, la gestion des déchets abandonnés et la sensibilisation des usagers. Cette action mobilise les services techniques, les acteurs économiques et les citoyens dans une approche intégrée du Contrat de Baie.



Opération de nettoyage du Vieux-Port © David Girard / MAMP

RECYCLAGE DES BATEAUX HORS D'USAGE : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET PORTUAIRE

Face aux abandons croissants de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU), la Métropole poursuit leur relevage, déconstruction et recyclage via un accord-cadre dédié.

Ces épaves, sources de pollution et d'encombrement, menacent les milieux marins et la sécurité portuaire.

→ En 2024, 25 navires épaves ont été déconstruits et recyclés.

UN DÉCHET PAR JOUR : SENSIBILISER LES ACTEURS DU LITTORAL

De mars à novembre 2024, la Métropole a mené une campagne de sensibilisation auprès des acteurs économiques marseillais : restaurateurs, professionnels du tourisme et du nautisme, commerces, pour encourager des pratiques plus respectueuses du littoral méditerranéen. La démarche s'est étendue aux écoles primaires, avec la création d'outils pédagogiques dédiés à la biodiversité marine et à la lutte contre la pollution plastique.

→ En chiffres : 63 sensibilisations (15 restaurants, 17 professionnels du tourisme, 6 commerces, 19 du nautisme et 6 autres structures), un guide du littoral diffusé et des supports éducatifs conçus pour les enseignants.

11

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à l'intensification des phénomènes extrêmes, la Métropole met en œuvre une stratégie intégrée d'adaptation : désimperméabilisation, modélisation des risques, solutions fondées sur la nature et accompagnement des communes. Objectif : renforcer la résilience des territoires et protéger les populations.

Zone d'expansion de crue de l'Huveaune © Stella Dioudonnat / MAMP



LA DÉSIMPERMÉABILISATION COMME LEVIER D'ADAPTATION

En 2024, la Métropole a finalisé une étude du potentiel de désimperméabilisation de son aire urbaine (625 km²), dont 308 km² identifiés comme transformables :

1. 224 km² d'espaces bâtis (~75%)
2. 69 km² de voirie (~20%)
3. 16 km² de parkings et places (~5%)

Une feuille de route partagée a été élaborée avec les acteurs du territoire pour promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales et l'infiltration à la source.

Elle repose sur trois axes : coordination des projets publics et privés, développement de nouvelles aides financières et évolution du cadre réglementaire.

500 000 € ont été mobilisés pour accompagner techniquement les services métropolitains et les communes dans des projets de requalification à zéro rejet vers les réseaux unitaires et pluviaux.

UNE CELLULE DÉDIÉE POUR MIEUX ANTICIPER LES INONDATIONS

Créée en 2024 au sein du service GE-MAPI, la cellule de modélisation hydrologique et hydraulique renforce la connaissance des risques liés aux pluies intenses (ruissellement, débordement, submersion).

Elle appuie la veille hydrométéorologique et accompagne les communes dans l'actualisation de leurs plans communaux de sauvegarde.

→ En 2024, 8 communes ont été accompagnées (125 000 habitants, soit 6,5 % de la population), et 19 communes supplémentaires seront suivies en 2025 (1 million d'habitants, 53 % de la population).

AGIR SUR LE TERRAIN POUR LIMITER LES INONDATIONS

En complément des outils de modélisation, la Métropole agit concrètement sur les bassins versants sensibles et les zones à risque, avec des équipements adaptés et des solutions fondées sur la nature.

→ Prévention du risque inondation : 3,7 M€ investis en 2024 – 5 épisodes sévères suivis – 3 bassins versants modélisés (Huveaune, Aygalades, Cadière) – 20 nouvelles stations de mesure déployées – mobilisation de 10 techniciens rivières.

→ Solutions fondées sur la nature : 1 Zone d'expansion de crue aménagée à Marseille (Heckel / Saint-Marcel, 7 M€) ; 3 projets à l'étude (Parc Bougainville, 3 M€ – Parc de l'Huveaune, 2 M€ – Saint-Menet à Saint-Loup) ; maîtrise d'œuvre désignée pour le Parc des Aygalades (64 M€, secteur Euroméditerranée) ; décorsetage du cours de l'Arc à Roquefavour et création de bassins de rétention.

Coccinelle à sept points observée à Oraison © David Girard / MAMP



12

TRANSFORMER NOS MODES DE VIE

Changer nos façons de se déplacer, de consommer, de construire ou de produire de l'énergie est un levier essentiel de la transition. La Métropole agit pour accompagner ces transformations au plus près du quotidien des habitants, en conciliant écologie, sobriété et innovation.

13

SE DÉPLACER AUTREMENT

Face aux défis climatiques et à la dépendance à la voiture individuelle, la Métropole transforme en profondeur les mobilités du quotidien. En 2024, elle a accéléré le déploiement de solutions plus sobres, inclusives et connectées, en s'appuyant sur les leviers numériques, énergétiques et comportementaux.

LECOVOITURAGE :

UN NOUVEAU SERVICE MÉTROPOLITAIN

Depuis janvier 2024, la Métropole propose le service lecovoiturage, opéré par Karos, pour encourager les trajets partagés de 5 à 30 km, notamment dans les zones peu desservies.

Ce service réduit l'auto-solisme, améliore le pouvoir d'achat et diminue l'impact carbone grâce à des incitations financières, un accompagnement des entreprises et une communication ciblée.

→ En chiffres : 281 872 trajets réalisés, 392 826 kg de CO₂ évités et 1,38 M€ de pouvoir d'achat généré.

UN NOUVEAU DÉPÔT DE BUS

ÉCORESPONSABLE

À SALON-DE-PROVENCE

Dans le cadre de l'objectif "0% énergie fossile d'ici 2035", la Métropole a inauguré à Salon-de-Provence un dépôt nouvelle génération alimentant 50 véhicules en GNV et électricité.

Ce hub de 25 lignes assure 7 000 trajets décarbonés chaque jour, marquant une étape clé du programme de conversion des dépôts métropolitains.

→ En chiffres : 100% du parc (hors scolaire) en GNV sur le réseau Salon-Étang-Côte Bleue ; 4 dépôts convertis ou en cours (Salon, Vitrolles, Gémenos, Aix).



Le parking de covoiturage à Grans © David Girard / MAMP

DES SERVICES PLUS SIMPLES ET PLUS CONNECTÉS

La Métropole a généralisé en 2024 le paiement sans contact (Open Payment) sur l'ensemble du réseau et lancé un portail de mobilité centralisant titres de transport, itinéraires et informations en temps réel.

Les usages ont augmenté de +250 % en un an, atteignant 30 000 validations/jour pendant les Jeux Olympiques, soit 16 % des ventes de titres via le paiement sans contact.

Le portail permet également l'achat d'abonnements, l'accès aux services scolaires, actifs et PMR, et le suivi du trafic en direct.



Le paiement sans contact à bord d'un Zénibus fonctionnant au gaz naturel
© David Girard / MAMP



Le vélo en libre-service Vélo+ © Francois Moura / MAMP

LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE : UNE MOBILITÉ EN PLEIN ESSOR

Le Plan Vélo 2030 déploie deux services complémentaires : Levélo (vélos électriques en libre-service) et Levélo+ (location longue durée).

En 2024, la fréquentation a bondi de +85 %, traduisant une véritable évolution des usages vers des mobilités actives.

→ En chiffres : 2 000 vélos électriques, 200 stations déployées, 6,4 millions de trajets réalisés, 200 000 utilisateurs et 1 500 vélos Levélo+ loués.

14

RÉNOVER LES BÂTIMENTS, OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ET PRODUIRE DE L'ÉNERGIE LOCALE

La Métropole intensifie son action pour réduire les consommations d'énergie, accélérer la rénovation et développer des sources locales de production. En 2024, plusieurs projets emblématiques ont illustré cette ambition, entre rénovation, innovation et autonomie énergétique.

ACTEE : ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Clôturé en 2024, le programme ACTEE 2 a permis d'accompagner 28 communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.

Grâce aux dispositifs MERISIER et SEQUOIA, 215 audits et 55 études ont été réalisés, couvrant 125 000 m², pour un potentiel de 5 865 MWh économisés et 1,9 M€ de dépenses évitées.

Les projets mobilisent 934 000 € d'aides pour 31 M€ de travaux estimés, avec 27 % des bâtiments déjà rénovés et 58 % en programmation.

Le dispositif a également permis le recrutement de 7 économes de flux et l'animation de webinaires techniques pour mutualiser les pratiques.

SARE : UN SERVICE PUBLIC LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), piloté avec l'ALEC Métropole Marseillaise, a structuré une véritable offre publique locale d'accompagnement des ménages et petits professionnels.

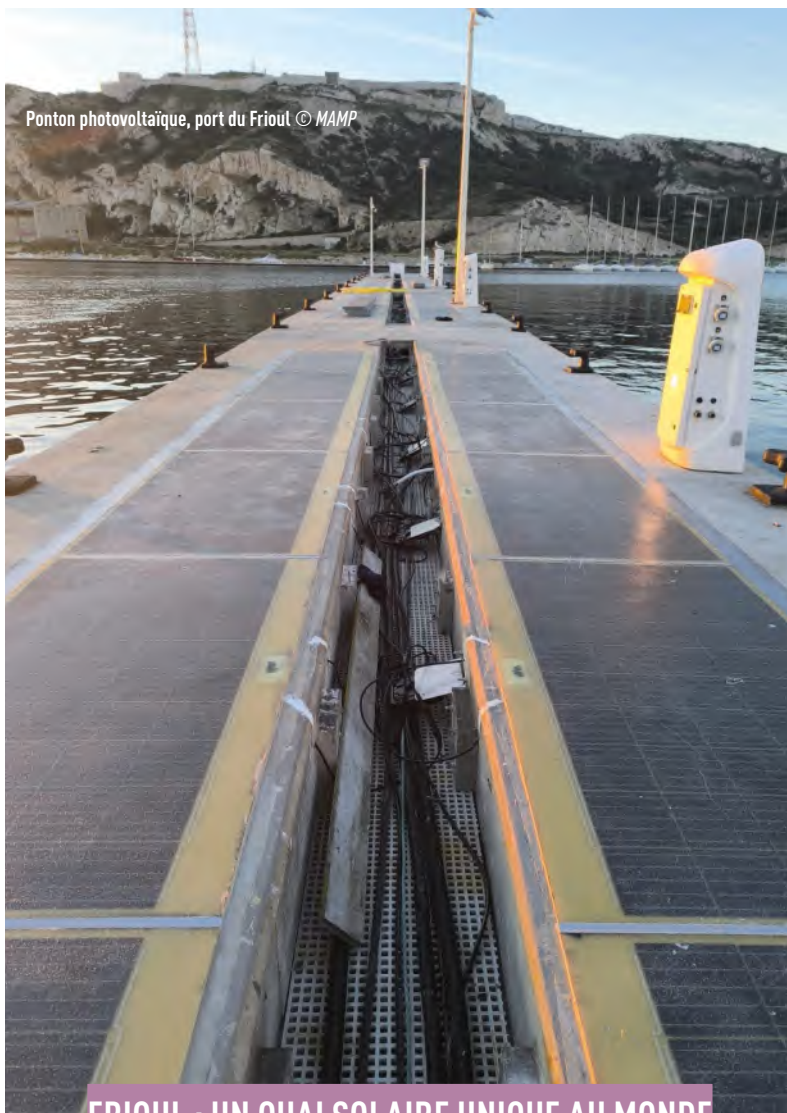
Entre 2020 et 2024, 11 867 ménages sensibilisés, 3 318 accompagnés, dont 455 rénovations complètes.

Le dispositif a aussi formé 183 professionnels, labellisé 87 artisans RGE, diffusé 5 600 guides et attiré 13 000 visiteurs sur le site monparcoursreno.fr. Des permanences territoriales dans 36 communes et 60 webinaires ont complété cette dynamique de montée en compétence.

ÉTENDRE LA MÉTHANISATION SUR MARSEILLE

L'unité de méthanisation des boues de Marseille a été étendue en 2024, augmentant la production de biométhane de 35%, soit 37 000 MWh/an.

Cette énergie verte alimente désormais 3 000 foyers du 9^e arrondissement et fait de la Métropole l'un des premiers producteurs français de biométhane issu du traitement des eaux usées.



Ponton photovoltaïque, port du Frioul © MAMP

FRIOUL : UN QUAÏ SOLAIRE UNIQUE AU MONDE

Le quai d'honneur du port du Frioul est désormais équipé d'un revêtement photovoltaïque circulaire, unique au monde, développé après cinq années de recherche.

Les 76 m² de modules solaires produisent 13,5 MWh/an d'électricité consommée en temps réel par la capitainerie et les bateaux à quai.

Ce projet allie innovation technologique, autonomie énergétique et exemplarité environnementale.



Parc photovoltaïque citoyen de Mallemort © Fleur Charroux / MAMP

PRODUIRE UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE À PARTIR DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Au-delà de ces projets phares, la Métropole développe des filières locales d'énergies renouvelables, mobilisant la chaleur des eaux usées, l'ensoleillement ou l'hydroélectricité.

- Méthanisation : 24 GWh/an produits à Marseille, soit 2 500 logements chauffés (objectif 3 300 en 2025), 5 GWh/an à Aix (850 foyers) et 3 nouveaux sites en projet.
- Hydroélectricité : 4 016 MWh produits en 2024 sur les sites de Sainte-Marthe et Batarelle.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Métropole optimise la gestion de l'eau et de l'énergie dans ses piscines et grands équipements sportifs.

- En 2024, 2 834 m³ d'eau économisés (-3,4%) et des gains notables sur la consommation de fioul, gaz, bois et électricité, grâce à des réglages techniques et à la sensibilisation des agents et usagers.

15

UN AMÉNAGEMENT SOBRE, RÉSILIENT ET ÉCOLOGIQUE

La Métropole s'engage dans un urbanisme plus résilient, intégré à la nature et adapté au changement climatique. À travers ses documents de planification, ses accords-cadres et ses projets concrets, elle favorise la désimperméabilisation, la maîtrise énergétique et la reconnexion entre ville et nature, au service d'une meilleure qualité de vie.

Eclairage LED basse consommation, Marseille 5^e arrondissement © David Girard / MAMP

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis janvier 2024, la Métropole exerce directement la compétence éclairage public sur 23 communes et dans l'ensemble des zones d'activités économiques, soit 121 067 points lumineux, dont 48,6% en LED (taux supérieur à la moyenne nationale de 40%).

Un programme de rénovation de 49,4 M€ sur 4 ans a été lancé pour remplacer 20% du parc.

La technologie LED permet un pilotage intelligent, une réduction de la pollution lumineuse et jusqu'à 80% d'économies d'énergie.

À terme, 8 à 9 GWh/an d'économies sont attendues (consommation actuelle : 39,5 GWh/an).

Certaines communes expérimentent également des extinctions nocturnes ciblées, relevant du pouvoir de police des maires.

OAP NATURE EN VILLE : INTÉGRER LA RÉSILIENCE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Depuis avril 2024, le PLUi Marseille Provence intègre une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée à la nature en ville, à la santé et à la résilience climatique.

Construite avec les communes, elle promeut un urbanisme bioclimatique et paysager, favorisant une ville plus respirable et connectée à ses espaces naturels.

Cinq objectifs structurent cette démarche : valorisation de la nature existante, développement du végétal en ville, renaturation, continuités écologiques et santé par les îlots de fraîcheur.

UN NOUVEAU CADRE ENVIRONNEMENTAL POUR LES PROJETS MÉTROPOLITAINS

La Métropole a relancé en 2024 un accord-cadre pré-opérationnel intégrant systématiquement les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement d'intérêt métropolitain.

La démarche généralise la séquence "Éviter – Réduire – Compenser" et introduit un dialogue environnemental renforcé dès les premières phases de conception.

TRANSFORMER LES FRICHES EN QUARTIERS DURABLES

La reconversion des friches constitue un levier d'adaptation et de régénération urbaine.

➔ En 2024, plusieurs projets emblématiques ont été engagés :

- **Septèmes-les-Vallons (Fiche Duclos)** : écoquartier de 350 logements et renaturation du ruisseau des Aygalades.
- **Aubagne (Bars d'Or)** : 170 logements, un hôtel, 4 000 m² de commerces, désimperméabilisation et transparence hydraulique.
- **Miramas (projet gare)** : réduction des îlots de chaleur, création de voies-parcs et d'espaces verts.
- **Plan de Campagne / La Valentine** : lauréate de l'AMI "Transformation des zones commerciales", pour déminéraliser et favoriser les mobilités douces.
- **Marseille (Petit Séminaire – Quartiers de Demain)** : coulée verte de 3,5 ha (5,45 M€ TTC) conciliant parc urbain et gestion hydraulique.
- **Marseille (La Savine)** : renaturation en lien avec le massif de l'Étoile, jardins partagés et d'insertion, reboisement et restauration des trames écologiques.

Les jardins ouvriers Coder, Marseille La Pomme © David Girard / MAMP



16

RÉDUIRE LES DÉCHETS ET VALORISER LES RESSOURCES

Face à l'augmentation des déchets, la Métropole accélère sa stratégie d'économie circulaire et de réduction à la source. En 2024, ses actions ont porté sur trois leviers majeurs : le réemploi, le tri des biodéchets et la mobilisation des communes et des habitants.



Sensibilisation au tri des déchets à travers des animations pédagogiques © Mikael Royon / MAMP

RÉUSSIR LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La Métropole déploie une stratégie complète de tri à la source des biodéchets, combinant compostage individuel et collectif, collecte dédiée et sensibilisation.

→ En 2024 : 7 900 composteurs et 1 524 lombricomposteurs distribués, 341 sites de compostage collectif actifs, 1 065 points de collecte pour les déchets alimentaires (dont 990 nouveaux).

Ces actions ont permis de transformer 718 tonnes de biodéchets en compost, complétées par 204 opérations de broyage sur 83 communes et la distribution de 14 000 bioseaux à Marseille.

DÉPLOYER UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DU RÉEMPLOI

La Métropole vise l'évitement de 13 000 tonnes de déchets par an d'ici 2030, en développant le réemploi des objets et textiles et la sensibilisation des plus jeunes.

En 2024, 25 déchèteries étaient déjà équipées de zones dédiées (42 % du parc) et 848 points textiles couvraient le territoire, soit 1 borne pour 2 251 habitants.

La 1^{re} Course des Textiles a mobilisé 24 écoles et permis de collecter 16 tonnes de textiles, avec un record de 31 kg par élève à Meyreuil.

Un appel à projets TLC a également été lancé sur 6 communes (Cornillon-Confoux, Fos, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône) pour maintenir l'offre de collecte après le retrait partiel d'un opérateur.

→ En chiffres : 347 t d'objets réemployés, 848 bornes textiles, 25 déchèteries équipées.

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER, FORMER

La Métropole déploie une stratégie complète de tri à la source des biodéchets, combinant compostage individuel et collectif, collecte dédiée et sensibilisation.

→ En 2024 : 7 900 composteurs et 1 524 lombricomposteurs distribués, 341 sites de compostage collectif actifs, 1 065 points de collecte pour les déchets alimentaires (dont 990 nouveaux).

Ces actions ont permis de transformer 718 tonnes de biodéchets en compost, complétées par 204 opérations de broyage sur 83 communes et la distribution de 14 000 bioseaux à Marseille.

DÉCHÈTERIES : DE NOUVELLES FILIÈRES POUR MIEUX TRIER

La Métropole intègre de nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) en déchèterie : produits et matériaux du bâtiment, jouets, articles de bricolage et jardinage, meubles. Ces filières s'accompagnent d'un renforcement du tri avec de nouveaux contenants adaptés et des soutiens financiers selon les flux collectés.

TRI HORS FOYER ET PROPRETÉ PUBLIQUE

Lauréate de l'appel à projets CITEO, la Métropole a renforcé le tri dans les zones à forte affluence (JO, sites touristiques) et poursuivi son plan de lutte contre les déchets abandonnés dans les 23 communes ayant transféré leur compétence propreté.

→ En 2024 : 56 abris bacs, 17 corbeilles compactes, 31 points d'apport volontaire installés (verre et multi-matériaux) et 60 "points noirs" ciblés pour nettoyage et prévention.



Habillage des poubelles compactante - Marseille © Picto

RÉEMPLOI DE PROXIMITÉ : SPORT, LOISIRS ET ÉLECTRONIQUES

En partenariat avec Ecologic, la Métropole participe aux collectes de proximité des déchets électriques et électroniques (DEEE) et des articles de sport et loisirs (ASL).

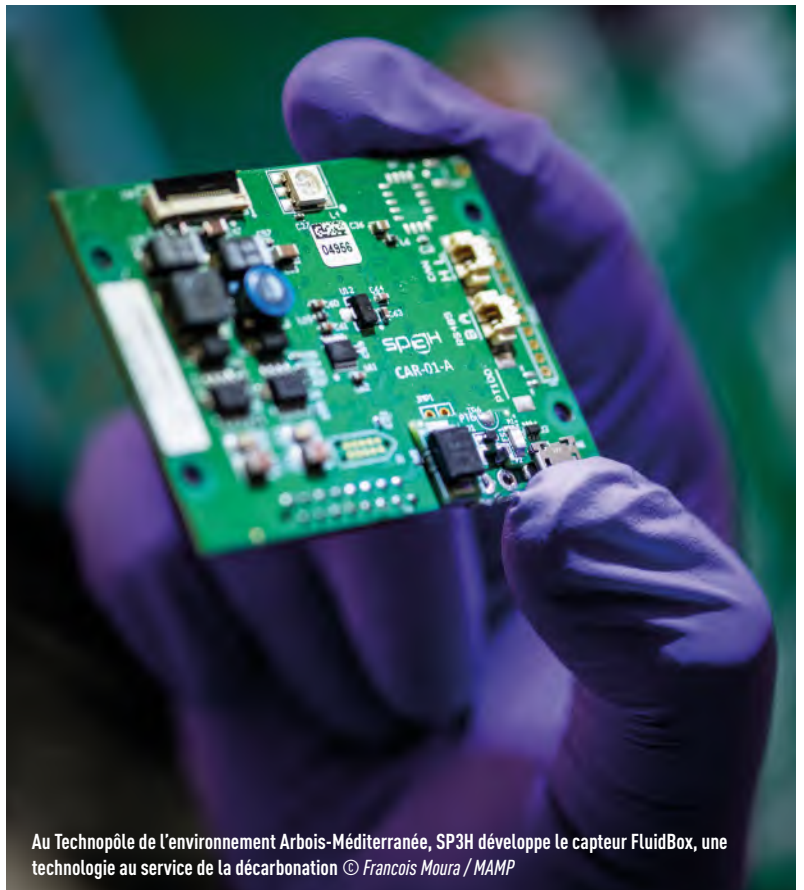
→ En 2024, 1,8 t collectées, dont 50% réemployées, avec un taux de réemploi de 69% pour les articles de sport.

Des collectes de fin de saison ont aussi été expérimentées dans les ports pilotes de la Pointe Rouge et de La Ciotat.



PASSER AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le numérique constitue à la fois un levier de modernisation et un défi environnemental majeur. La Métropole s'engage dans une démarche structurée pour réduire son empreinte, en agissant sur la gouvernance, la sobriété, la gestion des équipements, la sécurité des données et la dématérialisation des démarches.



Au Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, SP3H développe le capteur FluidBox, une technologie au service de la décarbonation © Francois Moura / MAMP

UNE FEUILLE DE ROUTE STRUCTURÉE AUTOUR DE 7 AXES

Pour répondre à la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique), la Métropole a déployé dès 2023 une feuille de route numérique responsable articulée autour de : la stratégie, la mesure, les achats responsables, la gestion IT, le traitement des déchets, la sensibilisation et l'éco-conception.

→ En 2024, la maturité moyenne atteignait 24 %, avec des résultats déjà élevés sur certains leviers : 75 % sur l'éco-conception, 71 % sur la gouvernance et 65 % sur le prolongement de la durée de vie des équipements.

DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES : LA BASCULE S'OPÈRE

La transition numérique s'intensifie : en 2024, les **dossiers d'Application du Droit des Sols (ADS)** et de **Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)** déposés au format numérique ont dépassé ceux en papier.

Cette évolution traduit une **appropriation croissante des outils numériques** par les usagers comme par les agents.

→ **Tendances 2020-2024** : baisse continue du papier, hausse régulière des démarches dématérialisées, volume global de dossiers stable.

Les plateformes internes enregistrent également une progression : 15 % de signalements dans QGIS, + 16 % de documents dans DIA, + 13,7 % pour la gestion électronique des bons de commande (BDC).

RÉDUIRE LES ÉQUIPEMENTS, ALLONGER LEUR DURÉE DE VIE

→ En 2024, la Métropole a rationalisé ses infrastructures numériques : **88 serveurs décommissionnés, achat de matériel reconditionné, et déploiement de la softphonie remplaçant les lignes fixes.**

Résultats : plus de 2 000 postes téléphoniques supprimés, 50 PC reconditionnés (6 % des achats) et 70 postes réparés, prolongeant leur durée d'usage.

Côté téléphonie, 30 % des terminaux ont été réutilisés après reconditionnement.

UNE GESTION RESPONSABLE DES DONNÉES

Les Délégués à la Protection des Données (DPO) accompagnent les services et les communes dans l'application du RGPD, la gestion éthique des données et les projets intégrant de l'intelligence artificielle.

→ En 2024, **93 communes accompagnées, 641 agents formés et 68 demandes d'exercice des droits traitées, au bénéfice de près de 590 000 personnes.**

18

PRODUIRE, CONSOMMER ET TRAVAILLER AUTREMENT

Accélérer la transition passe aussi par des dynamiques économiques locales : circuits courts, valorisation des déchets, accompagnement des entreprises durables et filières d'avenir.

La Métropole agit pour un développement plus responsable, sobre en ressources et ancré dans les territoires.



Lauréats 2024 du Prix agricole des produits de Provence : Les Ruches du Roy à Simiane-Collongue
© David Girard / MAMP

19

SOUTENIR UNE ÉCONOMIE LOCALE PLUS VERTUEUSE

La Métropole engage une stratégie ambitieuse pour faire de son tissu économique un levier de transition. Requalification des zones d'activités, sobriété foncière, innovation verte et attractivité sont au cœur de ses priorités.

La plaine de Beaudinard à Aubagne © Francois Moura / MAMP



DOFIE : UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

Approuvé en décembre 2024, le Dispositif de Production de l'Offre Foncière et Immobilière pour les Entreprises (DOFIE 2) constitue le socle de la stratégie métropolitaine d'aménagement économique.

Il vise à produire 10 millions de m² d'ici 2040, dont 50 % en requalification, en s'appuyant sur la sobriété foncière, la renaturation et la revalorisation des zones d'activités via le label Parc+.

→ En 2024, 7 nouvelles ZAE labellisées portent à 16 le nombre de zones distinguées pour leur performance environnementale.

Une dizaine de requalifications sont cofinancées dans le cadre du programme régional Nos Territoires d'Abord (NTDA) et 400 000 € ont été investis pour améliorer la connectivité numérique des zones d'activités.

REVITALISER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

→ En 2024, la Métropole a créé un fonds de rénovation durable des commerces de proximité, mobilisant 537 000 € pour soutenir la réouverture de locaux vacants et renforcer l'attractivité des centralités métropolitaines.

STRUCTURER DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES D'AVENIR

La Métropole soutient le développement de l'éolien offshore flottant avec le projet Windtech Méditerranée, et la création d'une halle technologique à Port-Saint-Louis-du-Rhône, pour un investissement de 12 M€.

ACCÉLÉRER L'INNOVATION VERTE

Le Technopôle de l'Arbois, dédié aux cleantechs, conforte sa place de pôle stratégique pour l'innovation écologique : 23 M€ remportés dans des appels à projets, 33,5 M€ levés par les entreprises accompagnées et 14 brevets déposés en 2024.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE : POUR UNE INDUSTRIE DURABLE ET LOCALE

Dans le cadre du programme national Territoires d'Industrie, la Métropole accompagne la transformation durable du tissu industriel et le développement de synergies locales.

→ En 2024, 34 actions ont été engagées, 11 projets d'entreprises financés et la Métropole a accueilli le séminaire national consacré à la réindustrialisation durable.

20

ENCOURAGER LES CIRCUITS COURTS ET L'AGRICULTURE DURABLE

L'année 2024 a marqué une étape importante dans l'engagement de la Métropole pour une alimentation locale, saine et accessible, en cohérence avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT). À travers des actions concrètes, elle soutient l'installation agricole, renforce les circuits courts et contribue à la préservation du foncier et à la renaturation des paysages.

LES HALLES DE PRODUCTEURS

La Métropole poursuit son soutien aux circuits courts à travers ses deux halles de producteurs : Plan de Campagne (15^e année) et La Barasse à Marseille (5^e année).

→ En 2024, la halle de Plan de Campagne a été prolongée pour la première fois durant l'hiver, avec un budget exceptionnel confié à la Chambre d'Agriculture, répondant à la forte demande des producteurs et des habitants.

Ces deux halles ont permis à 70 producteurs locaux d'écouler près de 750 tonnes de fruits et légumes, attirant 110 000 visiteurs sur l'année.

Agriculture

CHOC

Un gel printanier exceptionnel a lourdement frappé le secteur viticole métropolitain : 2 128 hectares de vignes sinistrés, avec un taux moyen de perte de 76 % sur les exploitations touchées.

Cet épisode illustre la vulnérabilité croissante de l'agriculture face aux aléas climatiques et l'urgence d'adapter les pratiques et dispositifs d'accompagnement.

Sources : Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône – Brochure ClimaTerra 2025



Les Halles des producteurs, un marché agricole local annuel à Plan-de-Campagne © David Girard / MAMP

INSTALLATION DE 4 AGRICULTEURS À SAINT-VICTORET

Sur un terrain public de 4 hectares, la Métropole a permis l'installation de quatre jeunes agriculteurs à Saint-Victoret, sélectionnés via un appel à candidatures.

Les exploitants, spécialisés en maraîchage biologique, ont été raccordés à l'eau d'irrigation et à l'électricité, et pratiquent la vente directe sur place ou en paniers.

Cette démarche illustre la volonté métropolitaine de faciliter l'accès au foncier et de relocaliser la production alimentaire.

UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

En complément, les politiques alimentaires métropolitaines ont touché près de 200 000 citoyens en 2024.

1 784 hectares ont été classés en Zones Agricoles Protégées (ZAP), et 4 km de haies ont été plantés pour renforcer les trames écologiques agricoles.



21

PROMOUVOIR LES ACHATS RESPONSABLES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Métropole intègre les principes de sobriété, de réemploi et de circuit court dans sa politique d'achat.

À travers le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) et le soutien à des projets concrets comme la halle alimentaire de Marseille, elle agit pour une économie plus locale et plus durable.



ACHATS RESPONSABLES SPASER

En 2024, la Métropole a franchi une étape clé dans l'application de son SPASER.

84 % des marchés supérieurs à 150 000 € ont intégré des clauses environnementales, contre 24,6 % pour les marchés inférieurs.

Cette dynamique s'appuie sur la loi AGECE et sur la création d'un Système d'Acquisition Dynamique (SAD) dédié au mobilier en réemploi, ainsi que sur des formations internes visant à professionnaliser les acheteurs publics et à renforcer la culture de l'achat responsable.

PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

En lien avec la Direction Générale Déléguée à la Transition Environnementale, la Métropole soutient la création d'une halle alimentaire à Marseille.

Ce projet vise à renforcer les circuits courts alimentaires, valoriser les productions locales et favoriser l'accès des habitants à une alimentation durable, tout en soutenant les filières agricoles et artisanales de proximité.

22

MOBILISER LES ENTREPRISES ET LES HABITANTS

La Métropole mobilise les forces économiques et sociales du territoire pour faire des transitions écologique et sociale un levier de développement partagé.

En soutenant l'innovation, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les démarches de coopération inter-entreprises, elle favorise l'émergence de solutions concrètes à fort impact local.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre du SPASER, la Métropole déploie une politique de soutien active à l'Économie Sociale et Solidaire.

→ En 2024, 45 M€ de marchés publics ont été fléchés vers les structures de l'ESS et 70 structures accompagnées à travers des ateliers, animations et actions de sensibilisation, renforçant une économie inclusive et responsable.

LANCEMENT DU CHALLENGE INNOV PROVENCE EDITION EAU

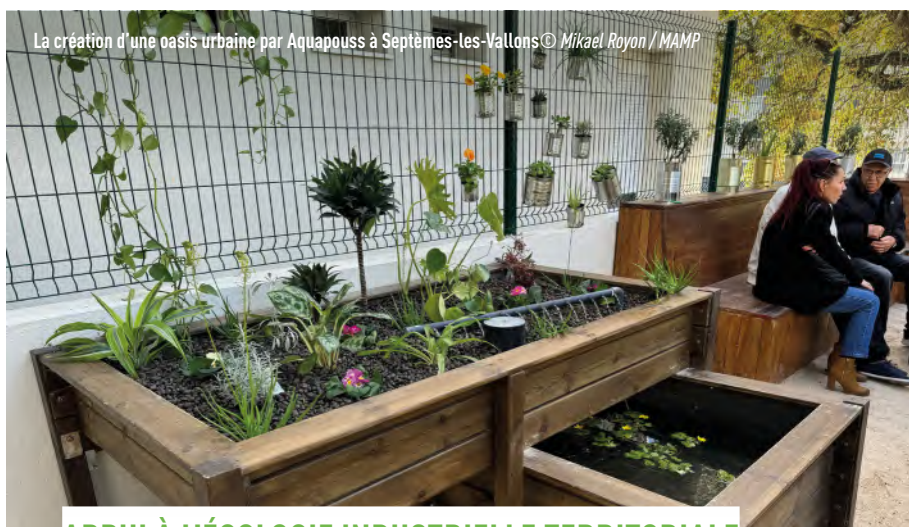
En 2024, la Métropole a lancé la 1^{re} édition du Challenge Innov Provence, consacrée au thème de l'eau.

Lauréat de cette édition, le projet Aquapouss', porté par une start-up locale, a donné naissance à une oasis urbaine inaugurée le 13 novembre 2024.

Ce démonstrateur allie fraîcheur, biodiversité et lien social, dans une démarche de co-construction avec les habitants.

Le projet a mobilisé 35 000 €, dont 25 000 € apportés par la Métropole et 10 000 € par la SEMM, permettant de transformer cette expérimentation en offre commerciale duplicable.

Des animations régulières sont organisées en lien avec le centre social du quartier, favorisant une appropriation locale forte.



APPUI À L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

La Métropole favorise les synergies inter-entreprises en accompagnant les démarches d'écologie industrielle territoriale, visant à mutualiser les ressources, réduire les consommations, valoriser les déchets et renforcer l'ancrage économique local.

→ En 2024, plusieurs dynamiques collectives ont été soutenues avec l'appui des territoires et des acteurs économiques.

23

UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE POUR DEMAIN

La transition écologique ne se décrète pas : elle se construit par la coopération, la transparence et l'exemplarité. En mobilisant ses services, les communes, les partenaires et les habitants, la Métropole se donne les moyens de piloter l'action, d'en mesurer les effets et d'impliquer chacun dans les changements à venir.



Parc photovoltaïque à Puyloubier © Camille Moirenc / MAMP

PILOTER LA TRANSITION AVEC MÉTHODE ET TRANSPARENCE

La Métropole déploie une gouvernance rigoureuse et transparente pour piloter la transition écologique.

Elle s'appuie sur des bilans chiffrés, des stratégies de réduction de l'empreinte carbone et des outils de connaissance du territoire, afin d'agir concrètement sur les consommations, les mobilités internes et l'usage du foncier.

VERDISSEMENT DE LA FLOTTE MÉTROPOLITAINE

La Métropole a engagé un plan de transition multi-énergies pour son parc de 2 647 véhicules, avec l'objectif « zéro énergie fossile d'ici 2030 ».

En 2024, 9,2 % du parc est désormais constitué de véhicules verts : 227 électriques, 29 hybrides et 16 au GNV.

Le verdissement s'accompagne du déploiement des bornes de recharge (IRVE) sur tout le territoire.

Trois scénarios de déploiement seront arbitrés fin 2024, avec un objectif de réduction de 12 000 tCO₂e/an.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de sobriété énergétique et de modernisation des services internes.



Bornes de recharge électrique, technopôle de l'Arbois, Aix-en-Provence © François Moura / MAMP

SOBRIÉTÉ ET AUTONOMIE

ÉNERGÉTIQUE DANS LES SERVICES DE L'EAU

Le service de l'eau délégué à Marseille atteint chaque année la neutralité carbone grâce à une stratégie combinant réduction et compensation des émissions.

En 2024, les émissions ont baissé à 7 232 tCO₂e, soit -34,8 % depuis 2010 et -8 % depuis 2023, représentant 3 854 tCO₂e évités.

Les consommations d'énergie ont diminué de 23,9 % depuis 2010 grâce à une meilleure performance des installations.

Déplacements internes plus simples et moins polluants

La réorganisation des équipes de la Direction Relations aux publics a permis de réduire les déplacements professionnels et d'améliorer la répartition territoriale du travail, limitant ainsi l'empreinte carbone interne.

INVENTAIRE DES ESPACES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le renforcement de l'Inventaire des Espaces d'Activité Économique (IEAE) permet de mieux identifier les gisements fonciers, de lutter contre la vacance et de densifier les usages dans les zones déjà urbanisées.

Cette action contribue à la sobriété foncière et s'inscrit dans le DOFIE 2 et l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

AGIR EN COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES ET LES PARTENAIRES

Pour réussir la transition écologique, la Métropole mise sur l'implication active des communes et des acteurs locaux.

Elle renforce l'accompagnement, le partage d'expériences et la coordination à travers des outils structurants et une animation renforcée.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ : UNE STRATÉGIE PARTAGÉE AVEC LES COMMUNES

Depuis 2021, la Métropole décline son Atlas Métropolitain de la Biodiversité (AMB) auprès des communes à travers une charte d'engagement, un appui technique et une animation partenariale.

Cette stratégie favorise l'appropriation locale des enjeux de biodiversité et le déploiement d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

→ En 2024, 32 communes participent au réseau animé par la Métropole, en lien avec le CEN PACA, la LPO PACA, l'ARBE, le CPIE et l'OFB.

Trois ateliers ont été organisés, et cinq communes ont bénéficié d'un accompagnement technique, dont Venelles, Sausset-les-Pins et Aubagne, lauréates de l'appel à projets de l'OFB.

Aujourd'hui, 23 communes disposent d'un ABC, et de nouvelles candidatures sont en cours.

> Mobilisation des communes autour du PCAEM

La Métropole anime son réseau de communes engagées dans le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM).

→ En 2024, 20 animations climat et énergie ont été menées dans le cadre du dispositif « Jeudi, je dis climat ! », réunissant 649 participants.

Cinq communes pilotes participent activement à la déclinaison locale du PCAEM.



URBANISME ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour mieux intégrer les enjeux climatiques dans les documents d'urbanisme, la Métropole a créé un livret de mesures environnementales hiérarchisées.

Cet outil, intégré à l'évolution de six PLUi, facilite la compatibilité des documents avec les objectifs du PCAEM et renforce la cohérence territoriale.



Grand Pré - Jouques © Audrey Bonzi / MAMP

Sortie botanique - Reconnaissance de la faune et de la flore - Vauvenargues - Grand Site de France Concors Sainte-Victoire © Veronique Paul / GSCSV



SUIVRE LES RÉSULTATS, ÉVALUER L'IMPACT

La Métropole renforce ses outils d'évaluation pour piloter efficacement sa stratégie de transition écologique.

Les bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et les revues du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) permettent de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les marges de progression et d'alimenter le dialogue avec les partenaires.

CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Créée en juin 2024 lors de l'arrêt du SCoT, la Conférence métropolitaine Zéro Artificialisation Nette réunit les Vice-Présidents, élus à l'urbanisme et maires des villes-centres.

Elle partage une ambition commune : diviser par deux la consommation d'espace d'ici 2030 et atteindre le ZAN en 2050, conformément à la loi Climat et Résilience et au SRADDET régional.

Cette instance s'appuie sur les outils techniques de la Métropole, notamment l'Observatoire métropolitain de la consommation d'espace.

Le 1^{er} rapport de suivi de l'artificialisation des sols (2011-2020), enrichi d'analyses 2021-2022, a été adopté en 2024.

RÉALISATION DU BEGES MÉTROPOLITAIN

En 2023, la Métropole a émis 531 976 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e) pour l'exercice de ses compétences, principalement liées aux déchets, à la mobilité et à l'eau-assainissement.

L'impact moyen est de 0,3 tCO₂e par habitant, soit 36 fois moins que la moyenne territoriale, l'équivalent de 332 000 allers-retours Paris-New York.

Ce bilan constitue un outil essentiel pour orienter les politiques de réduction des émissions et prioriser les actions les plus efficaces.

ÉLABORATION DU BILAN À MI-PAROURS DU PCAEM

Pour mesurer les avancées du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, la Métropole a lancé une évaluation à mi-parcours fondée sur une démarche participative.

Données chiffrées, retours d'expérience et contributions des communes et partenaires permettront d'ajuster la trajectoire métropolitaine.

Le bilan complet sera rendu public courant 2025, après son adoption formelle.

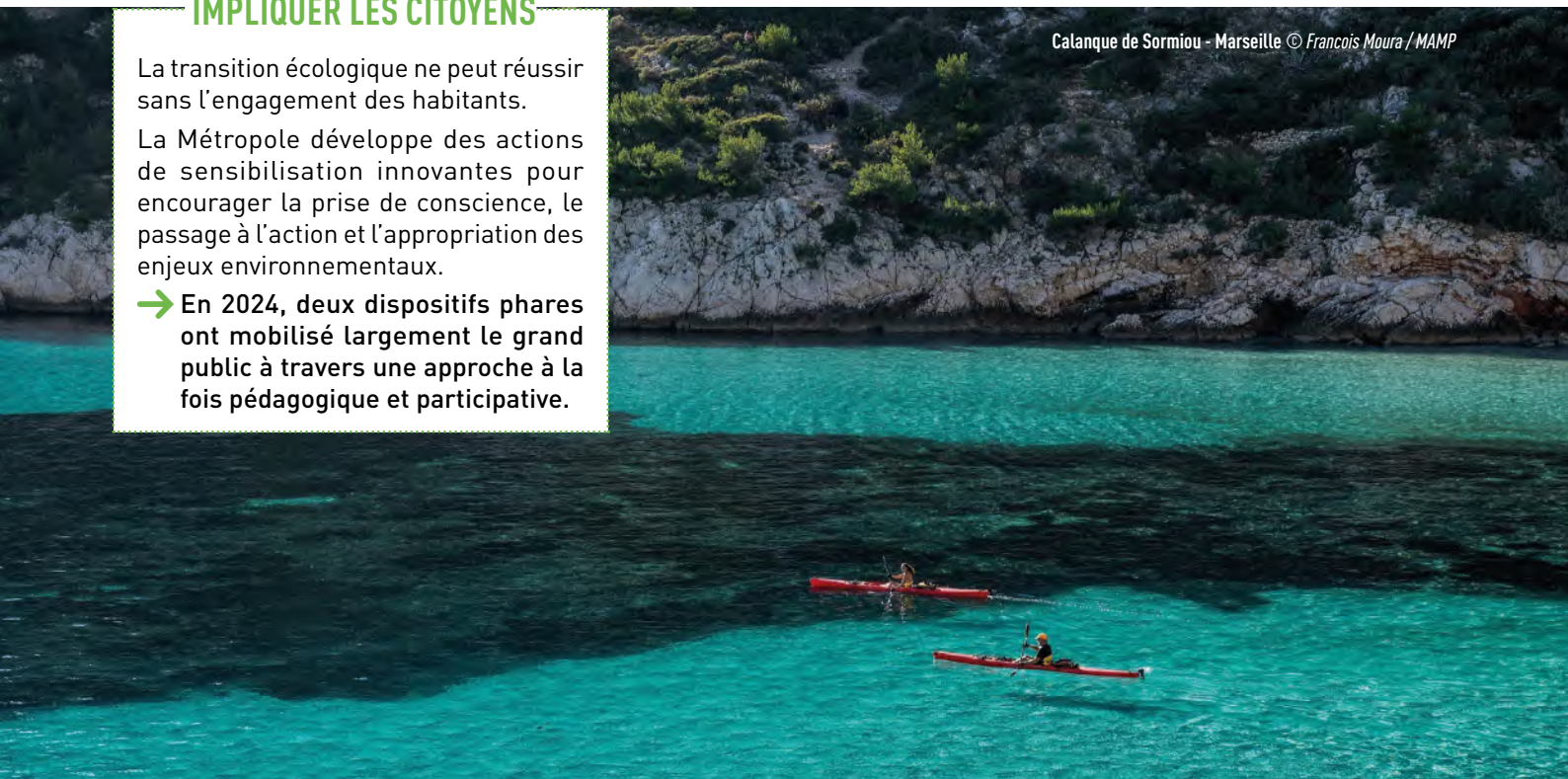
IMPLIQUER LES CITOYENS

La transition écologique ne peut réussir sans l'engagement des habitants.

La Métropole développe des actions de sensibilisation innovantes pour encourager la prise de conscience, le passage à l'action et l'appropriation des enjeux environnementaux.

→ En 2024, deux dispositifs phares ont mobilisé largement le grand public à travers une approche à la fois pédagogique et participative.

Calanque de Sormiou - Marseille © Francois Moura / MAMP



ESCAPE GAME EMERGENCE : UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE SUR LES PLAGES

De juin à octobre 2024, la Métropole a proposé sur les plages du Prado un escape game grandeur nature autour de la pollution marine et du changement climatique.

L'expérience ludique et sensorielle EMERGENCE a permis de sensibiliser 250 participants, dont 91 % déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances. Cette initiative démontre la capacité de la pédagogie par le jeu à renforcer la compréhension et l'appropriation des enjeux environnementaux.



Le Ranquet - Istres © Francois Moura / MAMP



Animation - Escape game © Anthony Seghieri / MAMP

APPEL À PROJETS « MÉTROPOLE EN TRANSITION » : SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES

→ En 2024, la Métropole a lancé un appel à projets pour valoriser les initiatives locales de sensibilisation à la transition écologique.

Ouvert aux associations et offices de tourisme, il encourage la diffusion d'approches pédagogiques et d'outils créatifs.

Parmi les 34 projets déposés, 21 ont été retenus, représentant un soutien métropolitain de 96 300 €, soit 20 % du budget total.

CONCLUSION – UN CAP PARTAGÉ POUR TRANSFORMER LE TERRITOIRE

En 2024, la transition écologique s'incarne concrètement sur notre territoire.

Elle progresse dans tous les domaines du quotidien : de l'eau à l'aménagement, de l'énergie à l'économie locale, des mobilités aux déchets.

Cette dynamique collective repose sur les communes, les partenaires, les entreprises et les citoyens, qui, aux côtés des services métropolitains, font émerger une Métropole plus sobre, plus résiliente et plus solidaire.

Forte de cet élan, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend amplifier les initiatives, encourager l'innovation et accélérer la construction d'un avenir à la hauteur des défis.







Belle-Dame - *Vanessa cardui* © Aurelien Audevard



Bâtiment Poincaré - Technopôle de l'Environnement
Arbois - Aix-en-Provence © Francois Moura / MAMP



Aigle de Bonelli - Site Sainte-Victoire © Matthias Magnier / MAMP



Les ruches du Roy - Simiane-Colongue © David Girard / MAMP



Abeille et coquelicot - Beaucueil © Julie Lagier / Emerging Valley



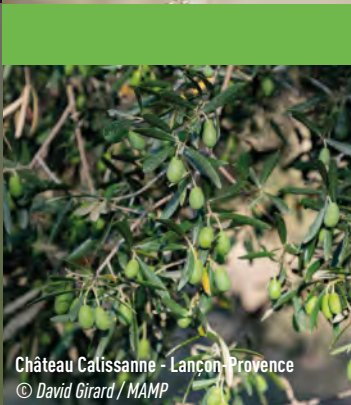
Lézard ocellé - Site Sainte-Victoire
© Matthias Magnier / MAMP



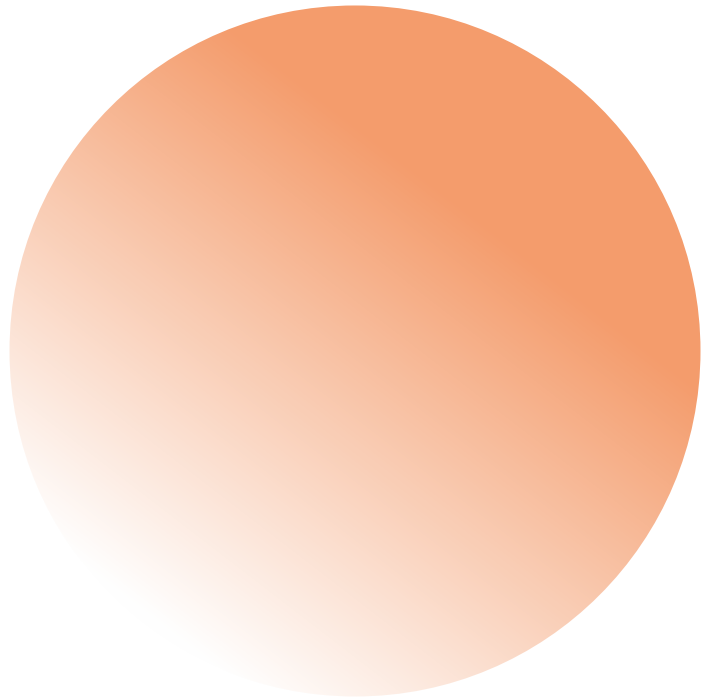
Évax pygmée - *Filago pygmaea* - Plaine de Bonnieu - Martigues
© Julien UGO / CBNMed



Zygène de la Badasse - *Zygaena lavandulae* - Site Sainte-Victoire
© Matthias Magnier / MAMP



Château Caissanne - Lançon - Provence
© David Girard / MAMP





Reçu au Contrôle de légalité le 17 avril 2026
Publié le 17 avril 2026



Métropole Aix-Marseille-Provence — Direction Communication — Photos © MAMP — 12/2025 — Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.